

PATRIMOINE MONDIAL: CANDIDATURE

EXAMEN TECHNIQUE PAR L'UICN

1. NUMERO D'IDENTIFICATION ET NOM: 260 PARC NATIONAL SANGAY
2. SITUATION GEOGRAPHIQUE: Situé entre 1°27' et 2°15' de latitude sud et 78°04' et 78°31' de longitude ouest dans les provinces de Morona-Santiago, du Chimborazo et du Tungurahua.
3. CANDIDATURE PROPOSEE PAR: Gouvernement équatorien
4. DOCUMENTATION:
 - (i) Formulaire de candidature, et bibliographie
 - (ii) Documentation supplémentaire (UICN)
 - a) Consultants: Goetz Schuerholz, Allen Putney, Yolanda Kakabadse
 - b) Macey, A. et coll., 1976. "Sangay" Estudio de las Alternativas de Manejo-Direccion General de Desarrollo Forestal Proyecto PNUD/FAO, ECU/71/527 -- Quito, Equateur
 - c) Departamento de Areas Naturales y Vida Silvestre, 1982. Parque Nacional Sangay. Plan de Manejo.
 - d) Dossiers de projets UICN/FMN, Projet no. 1541, Gestion du Parc national du Sangay.

5. DESCRIPTION ET RESUME

Avec une superficie de 270 000 ha, le Parc national Sangay représente les principaux systèmes écologiques de l'Equateur, y compris les systèmes glaciaires et volcaniques, le système des paramos (hauts plateaux désertiques), la forêt tempérée humide, et la forêt tropicale humide amazonienne. C'est l'un des rares sites andins qui n'ait pas été modifié par l'homme. Du point de vue géologique, la zone présente également un intérêt exceptionnel dans la mesure où le volcan Sangay est, dit-on, actif de façon permanente depuis la plus longue période connue dans le monde. (Pour plus de détails, voir la fiche descriptive ci-jointe)

6. INTEGRITE

La région est suffisamment grande et est demeurée suffisamment intacte pour que ses écosystèmes naturels continuent de se développer normalement. Un plan de gestion a été adopté en 1982 et, s'il est exécuté, il fournira les directives nécessaires en matière de gestion pour maintenir l'intégrité de la région.

7. COMPARAISON AVEC D'AUTRES REGIONS

La réserve écologique du Cayambe-Coca comprend nombre d'écosystèmes analogues mais elle est loin d'abriter autant d'espèces végétales et animales et de plus, elle a été perturbée par l'homme. Le Parc national du Coto Paxi ne renferme que des zones volcaniques et des paramos et de ce fait protège beaucoup moins d'espèces. La réserve écologique de Cotacachi Cayapas recèle des habitats analogues, mais elle est davantage composée de forêts de type spécifiquement ombrophile que de forêts de type amazonien. C'est pourquoi la combinaison des espèces y est totalement différente.

8. EVALUATION

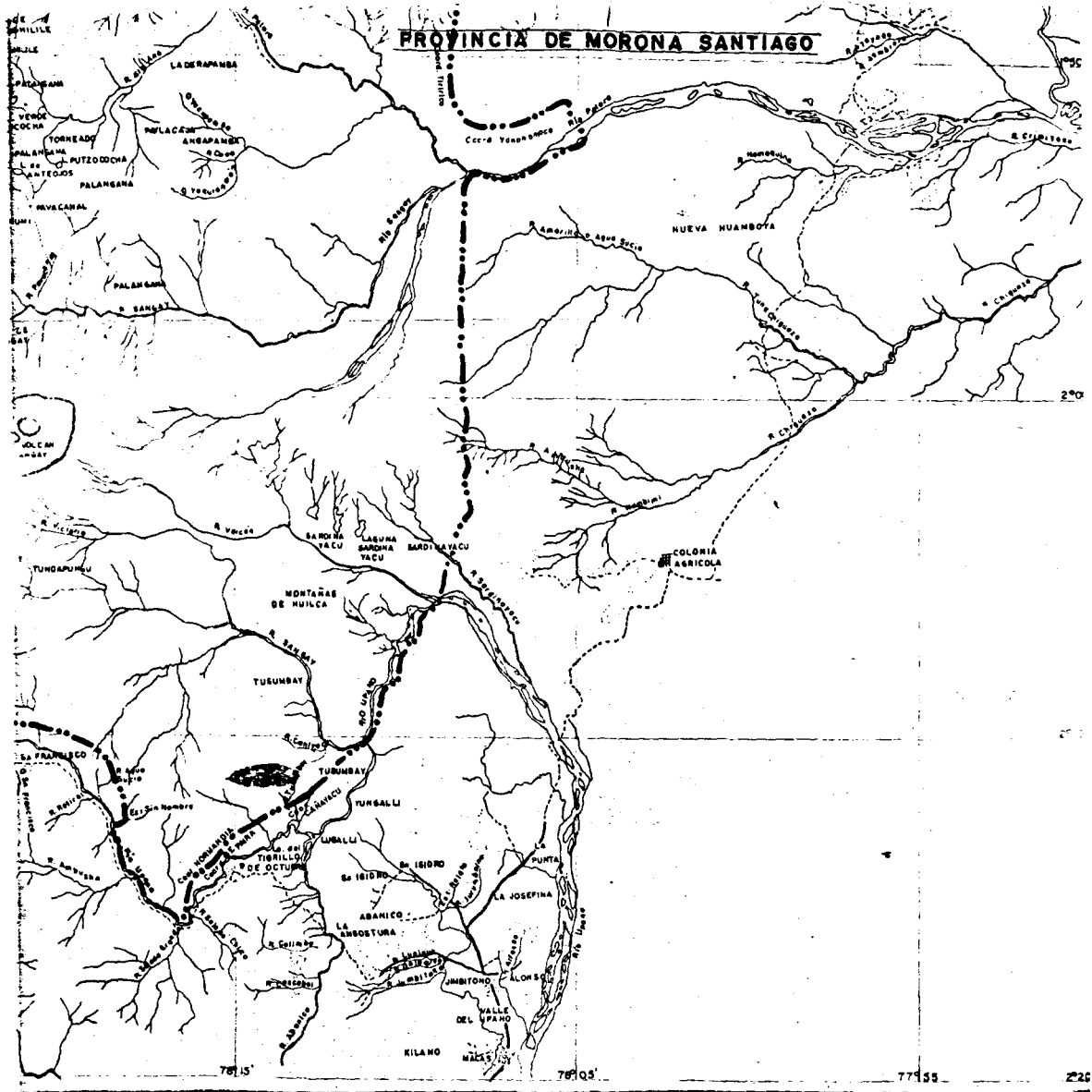
On trouve, sur le site, un paysage en évolution constante qui présente une valeur universelle exceptionnelle (critère ii). Le volcan est également d'une beauté éminemment remarquable, notamment lorsqu'on le considère dans le cadre des prairies, des forêts et d'autres habitats importants qui l'entourent (critère iii). Il contient également d'importants habitats naturels pour un certain nombre d'espèces en danger, y compris l'ours à lunettes et le tapir des Andes, que l'on ne trouve précisément que dans le nord de ces montagnes.

9. RECOMMANDATION

Il faudrait inscrire le Parc national Sangay sur la Liste du patrimoine mondial.

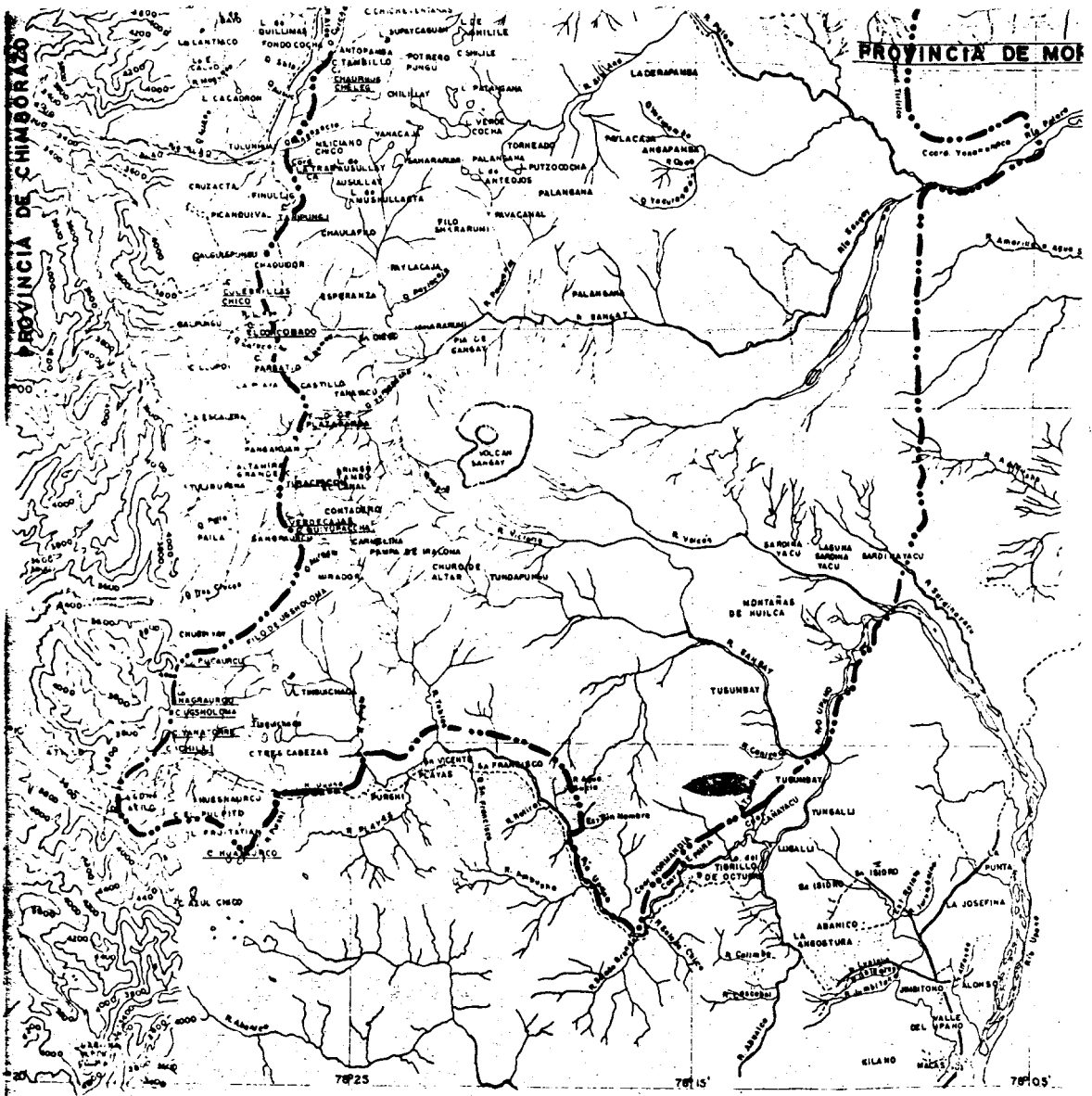
Union internationale pour la conservation
de la nature et de ses ressources

15 juin 1983



CONSERVACION DE AREAS SALIENTES DEL ECUADOR

<p>CONTENIDO</p> <p>Parque Nacional "SANGAY"</p> <p>Límites.</p>	<p>AUTORES: Ing. Arturo Ponce S. Ldo. Aníbal Paucari</p> <p>APROBO: <i>[Signature]</i></p> <p>DIBUJO: Abel Mora Serrano</p>	<p>SIMBOLOGIA</p> <p>Límites de área. —●●—</p>	<p>Línea</p> <p>de</p>		
<p>Ministerio de Agricultura y Ganadería.</p>	<p>Dirección General de Desarrollo Forestal.</p>	<p>Departamento de Administración de Areas Naturales y Vida Silvestre.</p>	<p>Mapa Base I. G. M. de Esc. 1:50.000</p>	<p>Superficie</p> <p>Has</p>	<p>Escala</p> <p>1: 200.000</p>

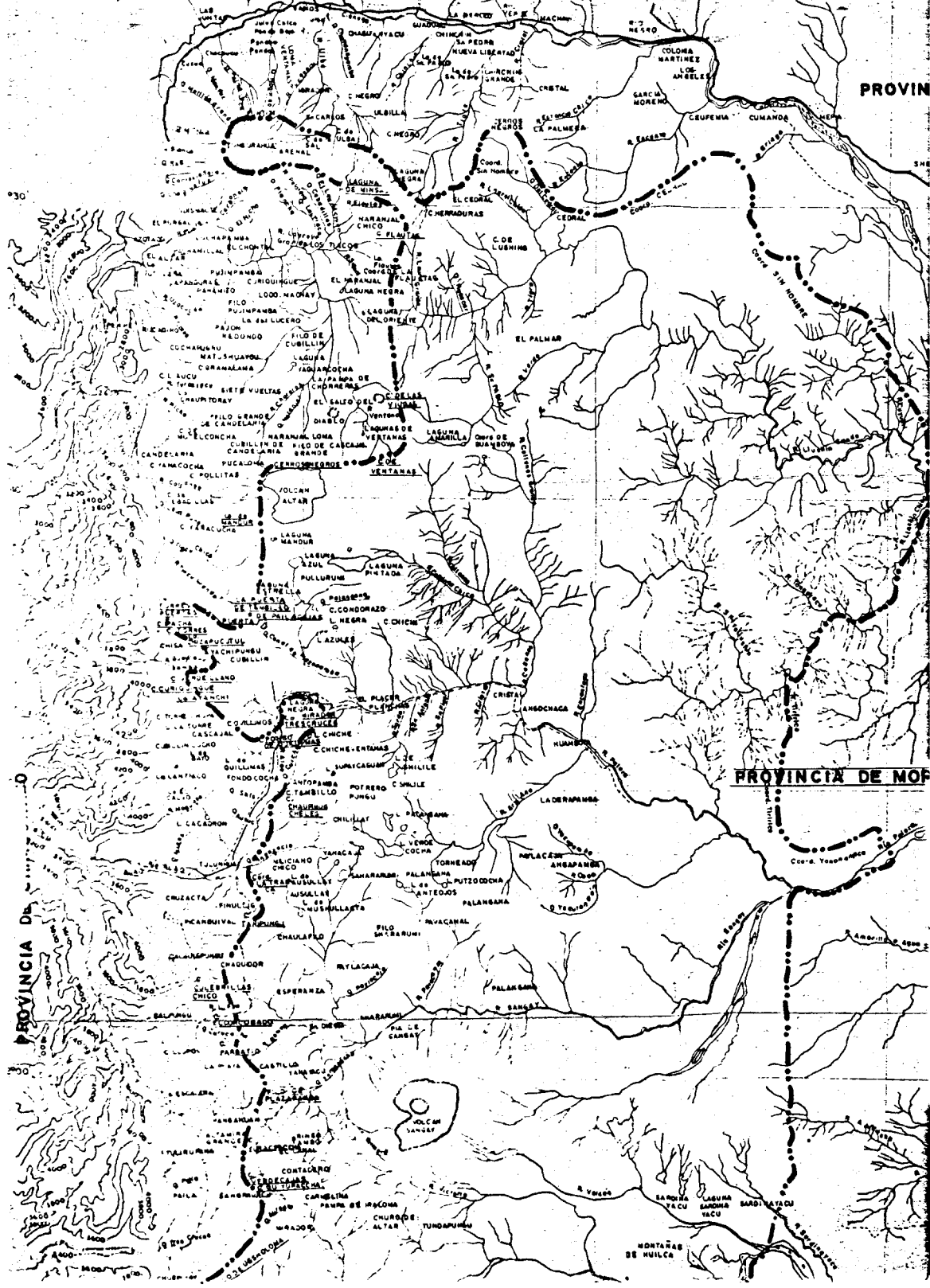


SISTEMA DE CONSERVACION NATURALES SOBRESALIENTES

<p>COLOMBIA ECUADOR PERU</p> <p>Área de estudio</p>		<h2>CONTENIDO</h2> <p>Parque Nacional "SANGAY"</p> <p>Límites.</p>	<p>AUTORES: Arturo Parra S. / Ceo Serrano</p> <p>APROBO: Ceo Serrano</p> <p>DIBUJO: Abel Mora Serrano</p>
<p>Marzo-1978</p>	<p>Ministerio de Agricultura y Ganadería.</p>	<p>Dirección General de Desarrollo Forestal.</p>	<p>Departamento de Administración de Áreas Naturales y Vida Silvestre.</p>

PROVINCIA DE TUNGURAHUA

7905



PROVIN

PROVINCIA DE MOCHA

PROVINCIA DE MANABÍ

MONTAÑAS DE HUILCA

